

Sujet : Informations relatives au blocage des comptes de la mi-mars

De : Francois P..... <xxxxxx.staff.proxad.net>

Date : 25/03/2020 à 17:04

Groupes de discussion : proxad.free.services.messagerie

Bonjour,

Nous avons eu des contacts avec l'entreprise qui développe Cleanfox et il en résulte que ce sont bien leurs serveurs qui sont à l'origine des connexions ayant provoqué le blocage de nombreux comptes à la mi-mars.

Cleanfox semble se rémunérer sur la collecte de statistiques anonymes sur le contenu des boîtes mails de ses utilisateurs.

Lorsqu'une boîte mail est configurée dans l'application Cleanfox, il semblerait que cette application collecte et retransmet à l'éditeur les identifiants de connexion. L'ensemble des traitements se ferait ensuite depuis leurs serveurs sans aucun lien avec les consultations des utilisateurs. La désinstallation de l'application ne serait pas suffisante pour faire cesser ces consultations et il faudrait en sus demander la fermeture de son compte.

Nous avons pu faire à notre niveau un certain nombre d'observations :

- les consultations de la boîte mail sont bien le fait d'un tiers (ie l'éditeur de Cleanfox)
- ces consultations viennent en sus des consultations des utilisateurs
- ces consultations perdurent même après la désinstallation de l'application par l'utilisateur ou alors que l'utilisateur n'utilise plus sa messagerie (générant par là une consommation de ressources accrue)

Et, lors de la configuration d'une boîte mails dans Cleanfox :

- les identifiants de la boîte mail sont demandés mais il n'est jamais précisé clairement que ceux-ci vont être transmis à l'éditeur de l'application
- il est bien fait référence à la création d'un compte mais sans aucune précision sur la portée de ce compte et aucune autre information n'est demandée (on aurait pu s'attendre à avoir à saisir un mot de passe s'il s'agissait d'un compte accessible en ligne)

Il en résulte que les utilisateurs n'avaient aucun moyen clair et explicite de savoir que leurs identifiants étaient transmis à un tiers ni que ce tiers continuerait à consulter le contenu de leur boîte mail après désinstallation de l'application

Je n'ai pas d'explication sur la présence de comptes dont les utilisateurs ont déclaré n'avoir jamais utilisé Cleanfox.

À ce jour, le déblocage des comptes concernés relève toujours du service Abuse.

François